Lepelle de Bois-Gallais
Frédéric
Encore une lettre inédite
de Montaigne

Z
798
P22L4

Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by
The Estate of the late
G. Percival Best, Esq.

ENCORE UNE LETTRE INÉDITE

DE

MONTAIGNE,

ACCOMPAGNÉE

D'UNE LETTRE À M. JUBINAL,

RELATIVE AUX LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS, AUX AUTOGRAPHES ET AUX DIVERS FRAGMENS PRÉCIEUX

QUI ONT ÉTÉ SOUSTRAITS À DIFFÉRENTES ÉPOQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS,

ET QUI SE TROUVENT EN ANGLETERRE.

PAR FR. LEPELLE DE BOIS-GALLAIS.

AVEC UN FAC-SIMILE.

LONDRES:

BARTHÈS ET LOWELL, GREAT MARLBOROUGH STREET.

MDCCCL.

ENCORE UNE LETTRE INÉDITE

DE

MONTAIGNE.

ENCORE UNE LETTRE INÉDITE

DE

MONTAIGNE,

ACCOMPAGNÉE

D'UNE LETTRE À M. JUBINAL,

RELATIVE AUX LIVRES IMPRIMÉS ET MANUSCRITS, AUX AUTOGRAPHES ET AUX DIVERS FRAGMENS PRÉCIEUX

QUI ONT ÉTÉ SOUSTRAITS À DIFFÉRENTES ÉPOQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS,

ET QUI SE TROUVENT EN ANGLETERRE.

PAR FR. LEPELLE DE BOIS-GALLAIS.

AVEC UN FAC-SIMILE.

LONDRES:
BARTHÈS ET LOWELL, GREAT MARLBOROUGH STREET.

MDCCCL.

LONDRES:
Imprimé par Schulze et Cie. 13, Poland Street.

605018
30.3.55

AVERTISSEMENT.

La collection léguée par Lord Egerton au British Museum, et dont il est question dans la lettre qu'on va lire, a été pour M. Libri l'objet d'études sérieuses, la source de découvertes intéressantes. Dès l'été de l'année dernière, M. Libri, qui préparait une publication dans laquelle il se proposait de présenter le résultat des recherches qu'il avait pu faire au British Museum, avait fait exécuter un grand nombre de *fac-simile* des pièces les plus importantes découvertes par lui dans cette collection. Une grave maladie, résultat inévitable de l'odieuse persécution dirigée contre lui, vint interrompre ses travaux, et l'état d'affaiblissement dans lequel il est encore, l'oblige à retarder sa publication. Sachant que parmi les pièces inédites qui composent sa riche moisson, se trouvait une magnifique lettre de Montaigne, et désirant donner à l'écrit que je fais paraître aujourd'hui, un intérêt qu'il n'aurait pas eu de lui-même, j'ai demandé à M. Libri, lorsque ma lettre à M. Jubinal était déjà sous presse, de vouloir bien m'autoriser à publier cette grande et belle épître, dont l'importance sera appréciée

par tous les admirateurs de Montaigne. Non seulement M. Libri m'a accordé cette autorisation, mais il a bien voulu mettre à ma disposition, le *fac-simile* qu'on trouvera à la fin de cette brochure, et qu'il avait fait exécuter depuis plusieurs mois. Je n'entrerai dans aucun détail au sujet de cette magnifique pièce. Il est à désirer, dans l'intérêt de l'érudition et des lettres, que la santé du savant bibliographe lui permette de publier bientôt le travail qu'il avait commencé à propos de son heureuse trouvaille, et de faire connaître en même temps les lettres inédites de *Descartes*, de *Bayle*, de *Gassendi*, et de tant d'autres personnages célèbres, qu'il a trouvées au British Museum, et qu'il se propose de faire paraître avec un commentaire. En faisant des vœux pour qu'une publication si pleine d'intérêt ne se fasse pas attendre trop long-temps, je me bornerai ici à appeler l'attention des érudits sur la partie matérielle de la lettre de Montaigne, qui est entièrement autographe, et qui est la plus considérable de celles qui, en si petit nombre, nous sont restées de lui. A la déchirure barbare, qui est représentée fidèlement dans le *fac-simile*, et qui affecte également les deux feuillets, il est facile de voir que cette lettre a été arrachée violemment d'un volume, ou d'un recueil où elle était cousue. De plus, dans l'original, il y a en haut de la première page, une note qu'on reconnaît au premier coup-d'œil, pour être de la main d'un des *anciens conservateurs de la Bibliothèque Nationale*. Cette écriture (qu'on retrouve dans beaucoup d'autres pièces de la même collection) m'est très connue, et elle l'est aussi de plusieurs autres personnes qui ont vu la pièce originale. Et qu'on vienne dire, après tant de preuves de dilapidations, que les collections manuscrites de cette bibliothèque n'ont pas

été mises au pillage ! Ceci n'est encore que le commencement d'une triste et longue énumeration de soustractions dont on voudrait bien rejeter le poids sur M. Libri ; mais comment s'y prendre ? Lord Egerton a légué sa collection au British Museum avant que M. Libri fût venu s'établir en France ! Les calomniateurs du savant professeur ne s'embarrassent pas pour si peu,

" Si ce n'est toi c'est donc ton frère."

et ils n'en démordront pas plus que le loup de Lafontaine. Seulement pour cette fois le loup n'aura-t-il peut-être pas si bon marché de l'*agneau*.

Fr. Lepelle de Bois-Gallais.

LETTRE À M. JUBINAL

PAR

FR. LEPELLE DE BOIS-GALLAIS.

Londres, le 1er Mars, 1850.
2, Charlotte Street, Bedford Square.

MONSIEUR,

DANS un écrit récent(1) dont on s'occupe déjà beaucoup en Angleterre, et qui est destiné à éveiller l'attention de toute l'Europe savante, vous m'avez fait l'honneur de citer mon nom à propos d'un manuscrit précieux (le Saint Ephrëm) de la Bibliothèque Nationale de Paris, dont j'avais reproduit en *fac-simile* un feuillet qui a été dérobé depuis. Comme je connais beaucoup de faits intéressans qui se rattachent aux graves questions que vous avez traitées dans votre brochure, ainsi qu'à l'absurde et ridicule accusation dirigée contre M. Libri, je crois utile que vous en soyez informé sans délai. Si je publie les renseignemens que j'ai l'honneur de vous adresser, ce n'est pas seulement pour rendre hommage à la vérité, et dans l'intérêt de la justice : en toute autre occasion je me serais empressé d'aller déposer devant les magistrats ; mais comme on sait par la notoriété publique, et par différentes publications qui ont eu lieu, qu'après avoir accueilli toutes sortes de dénonciations anonymes, on n'a pas voulu recevoir(2) la déposition des per-

(1) Voyez " *Une lettre inédite de Montaigne*, accompagnée . . . de l'indication détaillée d'un grand nombre de soustractions et mutilations qu'a subies depuis un certain nombre d'années la Bibliothèque Nationale, par ACHILLE JUBINAL, *Paris*, Didron, 1850, in-8vo."

(2) Il est établi par diverses publications, et par des documents authentiques, qu'on n'a pas voulu recevoir, entre autres, les dépositions de MM. Paulin, P. Lacroix, et Jubinal.

sonnes qui se sont présentées pour témoigner spontanément en faveur de M. Libri ; comme on sait aussi, que pour certains témoins appelés devant le juge d'instruction, on n'a pas voulu recevoir la partie de leur déposition qui était favorable à l'accusé, j'ai cru qu'il serait parfaitement inutile que je fisse un voyage à Paris pour me présenter devant des magistrats qui, fascinés toujours par la fantasmagorie dressée dès le commencement contre M. Libri, se refuseraient probablement à écouter la vérité. En effet, que penser d'une instruction qui ayant sous la main les moyens les plus efficaces pour arriver au but, semble les fuir ou ne pas les voir ? Je m'adresse donc au public et surtout aux bibliographes les plus éminens de l'Europe, qui n'ont pas hésité à se prononcer pour M. Libri et à blâmer d'une manière formelle les irrégularités commises dans l'instruction dirigée contre lui. Je dois dire que nulle part ce blâme n'a été formulé d'une manière plus sévère qu'en Angleterre, pays de légalité, où je demeure depuis tantôt deux ans, et où je n'ai entendu personne accuser l'administration publique de la violation des lois. Il n'en est certes pas ainsi dans notre malheureux pays, où l'on interprète et exécute trop souvent la loi, selon la passion du moment.

En parlant de certains faits, de certaines mutilations que j'ai pu à différentes reprises constater à la Bibliothèque Nationale, il pourra m'arriver, et il m'arrivera certainement, de me rencontrer avec vous qui, dans votre brochure, avez fait connaître un si grand nombre de faits du même genre. Si je n'évite pas ces répétitions, comme cela me serait si facile, c'est que j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile que de telles énormités fussent confirmées, aux yeux du public, par le témoignage de deux personnes qui ont pu les constater *de visu*. Plus tard ces faits entreront sans doute dans le domaine commun, et il ne sera plus nécessaire de se porter garant de leur parfaite exactitude. Il faut espérer que dans l'intérêt de nos bibliothèques, ce moment ne se fera pas trop attendre.

Il est parfaitement vrai, Monsieur, que j'ai fait, il y a peu d'années un *fac-simile* du feuillet 138 du célèbre manuscrit palimpseste de Saint Ephrëm, conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ce feuillet existait alors, puisque je l'ai dessiné et lithographié sur la demande de M. le professeur Tischendorf de Leipsick. Il me reste encore des épreuves de ce *fac-simile* qui sont devenues précieuses depuis

la disparition du feuillet original. C'est là une perte très grave(1) ; elle sera vivement sentie par les érudits, et il est inconcevable que l'administration de la Bibliothèque ne se soit jamais aperçue que ce précieux feuillet avait disparu d'un manuscrit si célèbre.

Il est vrai de dire qu'elle n'en finirait pas cette malheureuse administration s'il lui fallait faire la description de toutes ses ruines, et s'en plaindre. Elle n'a pas la tendresse de Jérémie, et ne se lamente pas si facilement, et pour si peu. Elle vit sans souci, dans une douce quiétude, remettant toujours au lendemain les travaux urgens qu'elle pourrait, qu'elle devrait exécuter; partant de là, vous ne serez plus étonné de sa répulsion invincible pour les importuns qui en signalant une brèche à son édifice troublent ainsi le *far niente* de son heureuse existence.

J'ai le malheur d'être un de ces importuns, car je suis un ancien habitué de la Bibliothèque Nationale et des Archives; j'ai vécu dans l'intimité de M. Letronne, qui m'honorait de son amitié, et qui a dirigé successivement ces deux établissemens. Comme j'ai constamment été occupé de travaux artistiques et paléographiques dans les principaux dépôts littéraires de Paris, j'ai appris et j'ai vu de mes propres yeux, beaucoup de choses que le public ne connaît qu'imparfaitement, et auxquelles les magistrats semblent complètement étrangers. Or s'il y a une chose qui soit bien établie dans les bibliothèques de Paris, c'est que si un volume précieux, une pièce rare et curieuse, sont signalés d'une manière particulière à l'attention du public par quelques écrivains, ce volume, cette pièce ne tardent pas à disparaître. La chose est si vraie, si reconnue, que lorsqu'on fait une découverte curieuse dans certaines bibliothèques, les conservateurs qui connaissent le mieux l'état des affaires, ne manquent pas d'engager la personne qui a fait cette découverte, à ne pas publier des détails trop précis, dans la crainte que les voleurs, que les mutilateurs habituels attachés comme des sangsues à certains établissemens, n'enlèvent

(1) Ce n'est pas seulement sous le rapport de la paléographie que cette mutilation est regrettable : le manuscrit de Saint Ephrëm a une haute valeur pécuniaire, et il y a bien des personnes en Europe, qui le paieraient quarante mille francs, s'il était mis en vente. La perte de ce feuillet a fait diminuer de beaucoup la valeur du manuscrit, et je n'hésite pas à déclarer que le feuillet seul qui a été enlevé, ne vaut pas moins de quinze cents francs.

le volume, la pièce, ou même la page, sur lesquels on aurait appelé indiscrètement l'attention du public. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne, que lorsqu'il y a dans le commerce, ou même chez quelque amateur connu, un ouvrage rare et cher, dans lequel se remarquent quelques défauts, par exemple une feuille de moins, une planche enlevée, ou même un feuillet déchiré, cet ouvrage ne tarde pas à devenir complet et parfait, grâce à des individus qui au bout de quelque temps viennent offrir précisément la planche ou la page qui manquaient. C'est là ce qui explique, en partie du moins, les mutilations de tant de beaux livres dans les bibliothèques publiques. Quant aux grandes collections, aux ouvrages d'un usage journalier, tout le monde sait, qu'on arrache une page ou un cahier, pour s'épargner la peine de les copier.

Cette pratique des mutilations est poussée si loin, que je me rappelle avoir lu dans le *Bulletin du Bibliophile,* un article assez piquant, où l'on signalait à l'attention du public, les mutilations de livres qui s'opéraient aux ventes aux enchères par des gens qui, à l'exposition, enlèvent des feuillets à certains ouvrages, afin de pouvoir se les faire adjuger à bas prix, comme incomplets. Il va sans dire, que ni les mutilateurs des bibliothèques, qui ont été à plusieurs reprises saisis sur le fait, ni ceux qui, d'après le *Bulletin,* s'attachent aux ventes, n'ont jamais été molestés(1) le moins du monde par le parquet, qui ne manque pas d'avoir ses préférences et ses répulsions.

Mais pour en revenir au manuscrit de Saint Ephrëm, le feuillet en question n'est pas la seule pièce qui ait disparu de nos établissemens publics, après que j'en ai eu fait le *fac-simile.* Deux chartes précieuses, l'une appartenant aux Archives Nationales (autrefois Archives du Royaume), l'autre à la Bibliothèque Nationale, ont été enlevées depuis que j'en ai fait la reproduction. L'une de ces pièces était une Charte Mérovingienne, l'autre était Carlovingienne. Elles ont si bien disparu que, pour celle qui appartenait à la Bibliothèque, j'ai été chargé par l'administration d'en faire une imitation d'après mon *fac-simile* qui est devenu ainsi l'original. C'est ma reproduction qui occupe actuellement à la bibliothèque la place de la véritable pièce. Quant aux deux chartes volées, elles sont probablement allées se caser quel-

(1) Voyez plus loin, p. 16.

que part, mais je dois dire qu'on les a cherchées en vain, et que personne, ni conservateur, ni administrateur, ne m'a semblé attacher une grande importance à une disparition qui malheureusement n'est que trop habituelle dans les établissemens dont il s'agit. Notez bien, Monsieur, que l'on s'attaque de préférence aux manuscrits les plus précieux. En effet, ces deux chartes avaient chacune séparément un mérite bien remarquable : l'une parcequ'elle fournissait peut-être le seul exemple que nous possédions d'une pièce Mérovingienne portant des *surlignes* en assez grande quantité, l'autre parcequ'elle offrait aux paléographes des documens précieux sur l'écriture minuscule de transition.

Au reste, ce ne sont pas là les seules mutilations, les seules pertes qu'à ma connaissance ait éprouvées la Bibliothèque Nationale. Personne n'ignore que plusieurs départemens de cet établissement (les livres imprimés, les médailles, et les manuscrits) ont subi des pertes extrêmement graves, et qu'il existe chez un grand nombre de particuliers des livres portant l'estampille de la Bibliothèque Nationale. Moi-même j'en ai vu de fort rares chez des gens qui les avaient acquis honorablement. Dans le cours des travaux que j'ai faits à la Bibliothèque, il m'est arrivé souvent de constater de ces mutilations dont je n'ai presque jamais tenu note, mais qui me sont, pour la plupart, restées dans la mémoire, à cause de quelque circonstance particulière, se rattachant à mes recherches. Ainsi je me rappelle très bien qu'une bible magnifique, qui ne le cède guère en beauté à la fameuse bible de *Charles le Chauve* (elles sont toutes deux du IXème siècle), a été comme celle-ci mutilée. Ce manuscrit, qui appartient à l'ancien fonds latin, a perdu quelques-unes de ses plus belles miniatures, (j'en ai trouvé huit d'enlevées, sans compter celle du 1er feuillet qui a été coupée aux trois quarts). J'ai constaté des mutilations non moins regrettables dans d'autres bibles tout aussi importantes, peut-être, et auxquelles plusieurs miniatures ont été pareillement enlevées. Je m'en souviens parfaitement, et je dois dire qu'à mes yeux ces mutilations sont fort récentes. En effet, non-seulement elles ne sont pas mentionnées dans le catalogue imprimé, où l'on a pourtant indiqué avec soin les manuscrits imparfaits ou mutilés, mais la fraîcheur de la coupure du parchemin, qui n'a pas eu le temps de noircir et de s'émousser, ainsi que certaines mutilations qu'on n'a pas eu le moyen d'achever, prouvent jusqu'à l'évidence que ces

vols ont été effectués par un de ces amateurs barbares qui mutilent impitoyablement les plus beaux manuscrits partout où ils les rencontrent, pour augmenter leur collection d'initiales. J'ai eu, il y a quelques années, toutes les peines du monde à tirer des mains d'un semblable amateur une bible admirable du XIIème siècle qu'il voulait dépecer. J'ai remarqué aussi que les mutilations des bibles dont il s'agit, ont été faites à l'aide d'un canif. Les coups saccadés et irréguliers démontrent clairement que celui qui commettait cette mauvaise action, était sous l'impression d'une crainte fébrile; et pour un œil exercé il est impossible de se méprendre sur la manière dont ces vols ont été exécutés.

C'est en cherchant à étudier les formes des plus belles initiales Carlovingiennes que j'ai découvert, Monsieur, les mutilations que je viens de vous signaler, comme c'est en travaillant à des *fac-simile* d'anciennes écritures que j'ai reconnu l'enlèvement d'un grand nombre d'autographes précieux appartenant aux collections Dupuy, d'Hozier, Clairembault, etc., de la Bibliothèque Nationale. J'ai ici la note d'un de ces volumes, (le No. 290 du fonds de La Mare), qui a été littéralement *mis en pièces*. J'ai eu l'occasion de l'examiner dans une circonstance où je désirais faire un *fac-simile* de l'écriture de Ronsard, et j'ai pu constater, comme vous l'avez déjà fait, Monsieur, que non-seulement deux lettres autographes de ce célèbre poëte avaient disparu de ce recueil où, d'après le catalogue, elles devraient se trouver, mais que sur quatorze lettres de Théodore de Beze, qui devaient se trouver également dans le même recueil, douze et trois quarts avaient été dérobées, ainsi que d'autres lettres non moins importantes portées aussi au catalogue. C'est en butinant d'une façon si déplorable dans ce recueil qu'on l'a mis dans l'état où il est! On ne viendra certes pas dire qu'un pareil vol a passé inaperçu; il est assez matériellement établi pour qu'il saute à tous les yeux: lettres enlevées, fils arrachés, fragmens de feuillets restés aux coutures, dislocation complète du livre, tout contribue à faire de ce débris un témoin flagrant du pillage honteux auquel la Bibliothèque a été livrée, et cependant l'administration persiste à déclarer, par la brochure de M. Naudet(1),

(1) Voyez Naudet, *Lettre à M. Libri*, Paris, 1849, in-8vo. p. 4, 13, etc.

que cette bibliothèque n'a presque rien perdu ! Poursuivons notre énumération.

Un imprimeur lithographe publia quelques années avant sa mort un Album sur l'Equitation, et un autre sur les Chasses anciennes ; on lui prêta à cet effet devant moi, à la Bibliothèque Nationale, un livre traitant de l'art de la fauconnerie, très ancien, et très curieux, surtout par la quantité de gravures qu'il contenait. Cet artiste mourut ; personne ne réclama, et depuis j'ai revu ce livre entre les mains d'un de ses anciens élèves qui n'avait nulle intention de le rendre, et qui l'a bel et bien gardé.

J'ai un souvenir fort distinct du recueil de poésies provençales que vous citez, Monsieur, qui a appartenu à Pétrarque, et dans lequel j'ai cru reconnaître qu'on avait arraché l'œuvre entière d'un ancien trouvère. On sait très bien à la Bibliothèque que ce manuscrit n'a pas été rendu au Vatican d'où il était sorti ; mais lorsqu'on le désigne sous le titre de *Manuscrit Provençal du Vatican*, certains employés vous disent à voix basse, (comme vous l'avez éprouvé vous-même), *ne dites pas qu'il vient du Vatican !*

Ces pertes, ces lacérations sont bien regrettables sans doute, mais je dois dire que ce n'est pas là ce qui m'afflige le plus. Ce qui est le plus à déplorer à mes yeux, c'est l'indifférence de l'administration, en présence d'un état de choses qui s'aggrave tous les jours. Rien n'est plus surprenant, en effet, que le stoïcisme de certains conservateurs, quand on leur met sous les yeux un de ces précieux volumes ainsi mutilés. Que voulez-vous, Monsieur, ils sont comme ces chirurgiens militaires que l'aspect du carnage a rendus indifférens aux souffrances des blessés ! Tant de volumes de la Bibliothèque Nationale sont absens ou lacérés, qu'un de plus ou de moins ne compte pas ; je me demandais, il y a quelque temps, en récapitulant toutes ces pertes, en voyant sur les rayons ces pauvres livres ou manuscrits éclopés, mutilés, s'il ne serait pas à-propos de mettre sur le fronton du portique de la Bibliothèque : *Hôtel des Invalides.*

Je dois avouer ici, que bien qu'accoutumé à rencontrer à la Bibliothèque Nationale les singularités les plus incroyables, j'ai pu encore m'étonner de ce qui m'est arrivé, il y a quelques semaines, lors de mon dernier voyage à Paris, relativement au célèbre manuscrit greco-latin des Epîtres de Saint Paul, dont vous parlez. Je savais que

35 feuillets de ce manuscrit avaient été dérobés dans le siècle dernier, et restitués généreusement par Lord Harley, qui en avait fait l'acquisition sans savoir qu'ils eussent été volés à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ayant demandé communication du volume, j'ai vu, à mon extrême étonnement, que les mêmes 35 feuillets avaient été enlevés de nouveau. Une mutilation si extraordinaire, arrivée pour la seconde fois sur le même manuscrit, m'a fait jeter un cri de surprise et d'indignation. Prenant donc le volume, je l'ai montré vivement à un des principaux conservateurs qui se trouvait dans la salle, et qui a semblé prendre en pitié mon étonnement.

Les feuillets manquent !—Je le vois bien, m'a-t-il dit, *nous ne les avons pas !*—Mais, lui ai-je répondu, ce sont là les 35 feuillets qui avaient été volés une première fois et que l'Angleterre nous a rendus : il s'agit d'un des manuscrits les plus précieux de la bibliothèque ; peut-être avez-vous ces feuillets ailleurs, peut-être sont-ils dans quelque coin ; vous devez avoir une réserve, un tiroir, un carton, pour les feuillets détachés ou égarés, et quelqu'extraordinaire que cela puisse paraître pour des feuillets si précieux, vous devez les avoir mis ailleurs.—*Monsieur,* m'a répondu le froid et impassible conservateur, *rien de pareil n'existe à la bibliothèque ; tout est à sa place ; les feuillets ne sont nulle part ; ils sont perdus !..* et ce disant il m'a quitté poliment en me faisant une révérence. Voilà, Monsieur, ce qui m'est arrivé à moi-même ; voilà ce que je me suis entendu dire il y a quelques semaines. J'en suis encore stupéfait !

Vous aviez déjà parlé de ce volume et de la seconde disparition de ces 35 feuillets. Si je reproduis ici ce fait c'est qu'il n'est pas inutile, ce me semble, qu'il y ait plusieurs témoins *de visu* d'un fait aussi incroyable.

Il y a un contraste qui m'a toujours étonné dans la conduite de certains conservateurs à l'égard du dépôt qui leur est confié : d'un côté l'insouciance la plus coupable pour les pertes précieuses et irréparables qui se font chaque jour à la Bibliothèque, insouciance que tous ces faits révèlent, et de l'autre la jalouse et âcre prépondérance du propriétaire. En effet, ces messieurs exercent sur les travailleurs une tyrannie insupportable ; ils se posent en maîtres absolus et se croient vraiment dans leur propriété. Avez-vous besoin de consulter un manuscrit, un livre quelconque ? vous êtes à la merci

d'un caprice ou d'une mauvaise humeur, et vous êtes frappés d'une fin de non recevoir selon leur bon plaisir, comme vous l'avez éprouvé vous-même récemment(1). Ils se croient si bien sur leur terrain et au milieu de leurs propres richesses, qu'ils ne se font aucun scrupule d'emporter dans leurs domiciles les livres et les manuscrits dont ils ont besoin pour leurs travaux, et cela sans contrôle et pour un temps indéfini. Ne sont-ils pas conservateurs, qu'importe après tout qu'ils conservent là ou ailleurs ?.. et puis ces messieurs ont parfois des prédilections pour telles ou telles pièces manuscrites, pour tels ou tels livres ; ils éprouvent le besoin de les voir chaque jour à toute heure ; ils ont pour eux la tendresse qu'on aurait pour une maîtresse ; ils ne souffrent pas qu'un regard indiscret s'y arrête, et ils les cachent à tous. Puis, sans aucune mauvaise intention, sans parti pris, les travaux qu'on a entrepris se prolongent. Ces objets se transforment peu à peu pour ces conservateurs en Dieux Lares, en fétiches, en idoles. Bien entendu qu'il est écrit en gros caractère, au fond de leurs consciences, ceci appartient à la Bibliothèque. Mais il arrive une heure ici-bas où il faut tout quitter, même les idoles manuscrites ; et comme l'inscription en gros caractère descend aussi dans la tombe, les fétiches du défunt, personne ne réclamant (et personne ne réclame jamais) sont parfois vendus à l'encan au profit des héritiers(2).

Si l'on me demandait ce qui a pu amener un tel état de désordre, je n'hésiterais pas à l'attribuer à deux causes principales, savoir : la confusion qui a régné pendant longtemps et qui règne encore dans certains départements de la Bibliothèque Nationale ; et l'impunité qui a été accordée à de grands méfaits dont tout le monde a eu connaissance. Qui ne sait qu'il existe encore à la Bibliothèque Nationale *quatre*

(1) Voyez *Une Lettre inédite de Montaigne*, par Ach. Jubinal, pag. viii—xii.

(2) Je ne parle que de choses notoires, et dont parfois j'ai été moi-même témoin. Dans ce moment j'ai sous les yeux certains livres qui ont figuré à la vente après décès de M. Abel Rémusat, conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque Royale, et qui portent des marques indiquant qu'ils ont appartenu à cette bibliothèque. On connaît l'histoire de l'autographe de Raphaël, appartenant au Musée du Louvre, et qui allait être livré aux enchères dans la vente après décès d'un des conservateurs de cet établissement, lorsqu'il fut reconnu et retenu.... ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût revolé ensuite. (Jubinal, *une Lettre inédite de Montaigne*, p. 101—105).

à cinq cent mille volumes qui ne sont inscrits sur aucun catalogue, et un nombre au moins égal de pièces manuscrites, de lettres autographes, de documents de toute nature dont aucun inventaire n'a été dressé, ou du moins dont il n'existe aucune indication suffisante pour les faire reconnaître s'ils venaient à sortir de l'établissement ! C'est surtout à cet état effroyable, dont le public n'a qu'une idée très imparfaite, que l'un des plus savans conservateurs de la Bibliothèque Nationale, M. Paulin Paris, attribue les pertes éprouvées par cet établissement : pertes dont il n'hésite pas à rendre en grande partie responsables des personnes qui étaient employées dans cette administration après la première révolution(1). Je suis parfaitement d'accord avec lui sur ce point, et je pourrais au besoin appuyer mon opinion sur des documents dont j'ai connaissance et qui, peut-être, ne tarderont pas à voir le jour. Seulement je crois que cet état de confusion s'étant prolongé jusqu'à nous, les effets ont dû se perpétuer aussi ; et que le défaut de surveillance, fruit nécessaire de l'absence de moyens de vérification pour le plus grand nombre de cas, a dû engendrer à des époques plus rapprochées de nous les plus épouvantables abus. Je donnerai plus loin quelques faits qui ne doivent laisser aucun doute sur ce point.

Et malgré toutes les dénégations, je prouverai à l'administration de la Bibliothèque Nationale qu'elle sait aussi bien que moi l'état des choses, qu'il y a de la mauvaise foi dans son incrédulité à l'égard des livres à estampille trouvés sur les quais, chez les libraires, partout où on veut en chercher, et que cette insistance qu'elle met à soutenir une mauvaise cause, et à prôner l'admirable direction donnée à cet établissement, aura un tout autre effet que celui qu'on en attend. Je veux encore prouver qu'on n'est pas plus en mesure aujourd'hui qu'autrefois d'empêcher les larcins qui se commettent à la Bibliothèque, et que, grâce au désordre qui existe, on sera toujours à la merci du premier employé infidèle qui se rencontrera dans l'établissement. Tant que durera ce désordre, je mets l'administration au défi de sortir de cette position, et malgré les procès qu'on fera chaque jour pour faire rentrer sans bourse délier (comme on l'annonce) les objets enlevés à la Bibliothèque, il en sortera d'au-

(1) Voyez *De la Bibliothèque Royale*, par Paulin Paris, p. 24.

tres ; et ce sera comme pour le tonneau des Danaïdes, une opération sans fin.

Si la fréquentation des grands dépôts littéraires a pu me donner une opinion arrêtée au sujet des dilapidations qu'on y a commises je dois dire que cette opinion est, qu'il n'a pu s'y commettre de soustractions considérables, que par des personnes attachées à un titre quelconque, officiellement ou officieusement, à ces établissements. Un volume, une lettre autographe, une initiale, peuvent être enlevés par un lecteur, par un curieux : mais lorsqu'on voit un établissement mis, pour ainsi dire en coupe réglée ; lorsqu'on voit, comme vous l'avez constaté, Monsieur, et comme j'en ai été témoin, disparaître successivement les pièces les plus rares contenues dans des collections qui ne servent pas aux travaux habituels du public, il faut dire hautement que le mal est ou a été dans l'intérieur, et chercher les coupables parmi les gens qui, à un titre quelconque, pour travaux ordinaires ou extraordinaires, sont attachés, ou l'ont été, à l'établissement, et auxquels tout est ouvert sans surveillance et sans contrôle. Or, pendant les années où mes travaux m'ont en quelque sorte attaché à la Bibliothèque Nationale, j'ai pu me convaincre par une expérience personnelle et journalière, que les personnes chargées d'effectuer quelque travail (je parle principalement du département des manuscrits que j'ai surtout fréquenté), voyaient mettre à leur disposition sans aucun contrôle toutes les richesses accumulées dans ce précieux dépôt. Qu'il s'agît de relieurs ou de copistes, de travailleurs à tant la carte ou d'artistes, d'ouvriers ou d'élèves de l'Ecole des Chartes, dès qu'on travaillait pour ce département, on pouvait pénétrer dans toutes les salles, dans tous les cabinets, prendre les volumes les plus précieux et même les emporter le plus souvent, non-seulement sans laisser aucun reçu, comme cela est exigé des savans les plus illustres qui ont le droit d'emporter des manuscrits, mais sans que même il restât la moindre trace, sur un registre ou sur une feuille volante, des volumes qui sortaient ainsi de la Bibliothèque. Pour ne parler que de ce qui me concerne et de ce qui est à ma connaissance personnelle, je puis affirmer (et le livre de prêt en fera foi) que, bien que mes travaux m'obligeassent à emporter chez moi presque journellement des volumes manuscrits précieux, des pièces autographes rares, ou des chartes anciennes, les objets qui m'étaient remis n'ont

jamais figuré au livre de prêt, excepté dans quelques cas très rares où j'ai déclaré que ces manuscrits n'étaient pas pour moi. Invité une fois (il y a peu d'années de cela) à faire le *fac-simile* d'un certain nombre de chartes précieuses, je fus laissé maître de choisir les chartes que je croirais dignes d'être reproduites en *fac-simile*. Et comme on mettait à ma disposition des monceaux de chartes, jetées pêle mêle par terre, qu'on m'engageait à faire emporter hors de la Bibliothèque, pour faire le choix qui devait précéder mon travail, non-seulement on ne fit aucun inventaire régulier, on ne prit aucune note des chartes qu'on me remettait ainsi en bloc, mais malgré mes instances je ne pus pas même obtenir que l'on fit le compte des pièces précieuses qu'on me confiait. "Ce n'est pas nécessaire," me répondit-on, "vous rapporterez bien ce que vous emportez."—On ne se trompait pas en disant cela : j'ai effectivement rapporté fidèlement tout ce qu'on remettait entre mes mains. Mais pense-t-on que ce soient là les allures d'une administration régulière, d'une administration qui conserve avec soin les trésors qui lui sont confiés ; et croit-on que ce laisser-aller inconcevable ait pu se prolonger pendant de longues années sans amener les pertes les plus graves ? Si je le voulais, je pourrais citer des faits nombreux, qui vous feraient connaître jusqu'à quel point certains conservateurs (je parle des *conservateurs actuels*) de la Bibliothèque Nationale poussent l'indifférence et le stoïcisme en fait de manuscrits. Je n'en citerai qu'un seul. Voulant faire, il y a quelques temps, le *fac-simile* d'un des manuscrits les plus précieux de la Bibliothèque Nationale et n'ayant pas le temps de travailler à la Bibliothèque, je demandai à emprunter le manuscrit. Une circonstance particulière n'ayant pas permis que ce manuscrit me fût alors prêté, un des conservateurs qui désirait beaucoup voir effectuer ce *fac-simile*, enleva sans cérémonie avec un canif la portion dont j'avais besoin et me la remit, toujours sans qu'aucune trace de ce prêt restât sur les registres de la bibliothèque. Je rendis ce fragment après avoir terminé mon travail. Mais croit-on que l'exemple d'un conservateur, mutilant ainsi un manuscrit précieux pour ne pas faire retarder un travail auquel il s'intéressait, ait eu une influence salutaire sur des gens qui auraient pu avoir envie d'enlever, pour des motifs quelconques, quelques feuillets d'un des manuscrits qu'on mettait si libéralement à leur disposition ! Quant aux moyens de

contrôle, avec les catalogues actuels ils sont parfaitement nuls pour la plupart des collections de pièces manuscrites qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale ; et comme vous l'avez très bien prouvé, Monsieur, dans votre dernier écrit, l'administration de cet établissement ne sait ni ce qu'elle a, ni ce qui lui manque aujourd'hui, et j'ajouterai ni ce qui lui manquera demain. Elle peut tenailler son cerveau, s'évertuer longuement à chercher le remède : elle ne le trouvera pas tant qu'elle voudra continuer les anciens erremens. Qu'elle avoue dans quel chaos elle est plongée ; qu'elle avoue ses pertes ; qu'elle montre à nu toutes ses plaies ; qu'elle provoque une enquête sur le passé, qu'elle présente un bon projet de direction pour l'avenir ; je croirai alors à son amélioration. Mais malheureusement il n'en sera rien ; car comme une vieille coquette, elle cache avec soin la perte de ce qui faisait autrefois sa gloire et son triomphe. Elle nie le triste délabrement où elle se trouve.

J'ai dit plus haut que l'impunité accordée par la Bibliothèque Nationale à des coupables dont le crime était bien constaté, avait été l'une des causes principales des soustractions commises dans ce grand établissement. Hélas ! cela n'est que trop vrai. Notre Seigneur disait de la femme pécheresse : elle a beaucoup aimé, il lui sera beaucoup pardonné. Sans doute que l'on a cru devoir faire l'application de ce texte aux coupables dont je parle : ils ont beaucoup volé, et il leur a été beaucoup pardonné. Délicieuse charité chrétienne ! qui absout si bénévolement les véritables voleurs, souffre que les objets dérobés passent dans le commerce, et qui après longues années vient accuser froidement un honnête homme qui aura par hasard et de bonne foi acquis, de cinquième ou de sixième main, un ou plusieurs de ces objets. Les exemples de cette impunité sont nombreux. Qui n'a pas su il y a quelques années, qu'un savant qui allait s'établir dans un pays limitrophe avait emporté un grand nombre de livres, et même de fragments de livres qui appartenaient tous à la Bibliothèque Nationale ! Reconnues à la Douane, les caisses qui contenaient ces livres furent saisies ; un des conservateurs se rendit sur les lieux, se fit délivrer les caisses, et renvoya les livres à la Bibliothèque, sans que cette affaire soit *jamais* devenue l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Ne sait-on pas également que le Cabinet des Antiques a été pendant plusieurs années dépouillé des plus belles médailles qu'il contenait, et que le voleur (qui était un amateur et qui

un jour à la Bibliothèque fut découvert parcequ'il laissa tomber une médaille d'or des plus précieuses qu'il avait dérobée et cachée dans sa bouche) avouant son crime, ne reçut d'autre punition que de devoir restituer les médailles très nombreuses qu'il avait dérobées(1). Vous avez fait remarquer avec raison, Monsieur, que l'état dans lequel se trouvent certains recueils d'autographes, que les taches d'encre et les grattages à l'aide desquels on a cru cacher dans les catalogues les soustractions commises, annonçaient clairement que certaines soustractions avaient été opérées à une époque que je n'essaierai pas de déterminer, par des gens de l'intérieur. Il serait facile de fournir d'autres arguments très graves à l'appui de cette assertion. Je me bornerai pour le moment à citer un fait qui ne s'est pas tellement tenu secret, qu'il n'ait transpiré à l'extérieur: longtemps à la Bibliothèque le personnel inférieur s'est entretenu de cela à voix basse. Je vous l'ai déjà dit, je connaissais intimement M. Letronne, j'ai conservé dans mon cœur une reconnaissance profonde pour toutes les bontés dont il m'a comblé et si je me sers ici de son nom, c'est dans un but de justice et de loyauté. M. Letronne n'était pas seulement un savant de premier ordre, un savant que l'Europe entière nous enviait: c'était un noble cœur, généreux et bon. Que de familles lui doivent leur position ! Il aimait parfois à causer familièrement avec les gens qu'il affectionnait le plus ; je suis heureux de dire que j'ai souvent été privilégié à ce sujet.

Un jour il me paraissait souffrant; l'ayant interrogé au sujet de sa santé, il me répondit à peine ; une grave tristesse était empreinte sur sa physiognomie si douce et si spirituelle ; il allait et venait ; son agitation était extrême ; sa voix était brève et saccadée. Je me hasardai à lui demander ce qui le tourmentait ainsi ? " Ce qui me tourmente," me dit-il, avec un chagrin amer, et en se tournant vers moi, " c'est que la Bibliothèque est entre des mains infidèles ; c'est

(1) Voici un autre fait du même genre que je sais de source certaine : un jeune homme, après avoir dérobé plusieurs volumes à la Bibliothèque Royale, les offrit en vente à un libraire de Paris. Ce libraire, ayant reconnu l'origine de ces volumes, se fit remettre les livres et les restitua à cet établissement. Le jeune homme ne fut l'objet d'aucune poursuite ; seulement on obtint de lui qu'il s'engagerait volontairement dans l'armée. Il partît pour l'Algérie, et ce fut sa seule punition.

"qu'elle est au pillage ; c'est que si je faisais mon devoir, il y "aurait des galères." Puis il ne dit plus rien : je respectai une douleur si vivement exprimée, et me retirai. Plusieurs personnes ont eu une connaissance particulière de ce fait, avec tous ses détails. Plusieurs personnes ont su aussi qu'à la Bibliothèque Nationale, M. Letronne a brûlé des papiers qui compromettaient gravement des gens attachés à cet établissement.

Ainsi voilà un établissement qui à une époque quelconque a dû être dépouillé par quelques-uns de ses propres fonctionnaires : les ventes regorgent de livres et de manuscrits qui en sont sortis(1) ; le commerce est plein des objets qui ont été vendus ; les bibliothèques étrangères s'enrichissent de ces dépouilles ; les particuliers en ont par masses dans leurs cabinets(2) ; puis un beau jour, par un esprit de vengeance, de haine, que sais-je moi ! on tombe à bras raccourcis sur un savant distingué, sur un honnête homme qui a passé sa vie à former loyalement et à prix d'argent, une admirable col-

(1) Je crois inutile d'insister sur ce point, qui a été mis hors de toute contestation par divers écrits de MM. Panizzi, P. Paris, Lacroix, etc. qu'il me soit cependant permis de mentionner la vente aux enchères faite en Juin, 1817, par M. Sotheby, de cent quarante-huit volumes manuscrits, in folio et in 4to. de lettres autographes, et de dépêches originales, parmi lesquels se trouvaient plusieurs des manuscrits appartenant à la collection Bethune, qui se conserve à la Bibliothèque Nationale. Le catalogue fut imprimé et distribué partout.

(2) C'est par mille causes diverses qu'il est sorti des volumes de la Bibliothèque Nationale ; les ventes, les échanges, et les restitutions ont joué un grand rôle dans l'appauvrissement de cet établissement. Voyez les *Cent et Une* de M. P. Lacroix, et les trois caisses de livres et de manuscrits rassemblés en peu de jours par M. Libri, et adressés par lui, avec les factures des libraires qui les lui ont vendus, à M. le Ministre de l'Instruction Publique. J'ajouterai que plusieurs personnes savent à Londres, qu'un *très haut personnage* possède en Angleterre plus de deux cents volumes manuscrits, du plus grand prix, et qui portent *l'estampille* de la *Bibliothèque Royale*, ou de l'*Arsenal*. Pourtant on peut affirmer *qu'il ne les a pas dérobés !* Au reste, pour établir qu'on peut posséder très innocemment des livres à estampille, j'invoquerai une autorité qui n'est pas suspecte : celle de M. Naudet. Tout Paris sait en effet que le savant directeur de la Bibliothèque Nationale, ayant appelé dans sa maison un libraire très connu, auquel il voulait céder par voie de vente ou d'échange, un exemplaire des *Historiens des Gaules*, par Dom Bouquet, (ouvrage qui vaut de douze à quinze cents francs) sembla fort étonné lorsque le libraire lui montra que dans les onze premiers volumes de cet ouvrage, on avait coupé ou gratté des estampilles de bibliothèque !

lection. On en fait le bouc émissaire, c'est lui qui paiera pour tous ; il faut que cette victime d'une *sourde intrigue* couvre en tombant les honteuses spoliations de certaines gens, la coupable négligence de beaucoup d'autres. On dirait à la manière dont on procède envers le savant professeur, qu'il est mis hors la loi. En effet, sa maison est mise au pillage ; ses papiers, ses livres, ses meubles, sont saisis sans formalité, sans inventaire, sans garantie; on nomme des experts que l'on choisit parmi des gens que l'on sait lui être les plus hostiles. Ces experts vont et viennent sans contrôle, ensemble ou *séparément*, emportant et rapportant ce qu'ils veulent. En vérité, si tous ces faits révoltants ne s'étaient pas passés sous mes yeux, je me refuserais à les croire, tant ils sont odieux !

Du reste, ce n'est pas seulement à la Bibliothèque Nationale que l'impunité a été acquise à certaines dilapidations. Il n'y a pas un amateur dans Paris qui ait ignoré comme quoi il y a très peu d'années, un employé des Archives Nationales a dérobé une masse d'autographes et de papiers précieux (cela formait un poids *de plusieurs centaines de livres*) appartenant à l'établissement auquel il était attaché. Sans livrer le coupable à la justice, le directeur de cet établissement s'est contenté de le mettre à la porte, et il n'a pas même pu obtenir, que les autographes dérobés fussent restitués(1).

Les personnes qui ont connu le plus célèbre libraire du continent, M. Verbiest de Bruxelles, qui vient de mourir très récemment, n'ont pas oublié la polémique qu'il soutint il y a quelques années dans les journaux, à-propos d'un grand nombre de documens provenant de Godefroy, qui furent mis en vente par un archiviste d'une des villes du nord de la France. A la suite de cette mise en vente, cet archiviste perdit sa place sans que jamais on ait songé à exercer contre lui aucune poursuite.

J'ai appris de bonne source qu'un jour, à la Bibliothèque Mazarine, un lecteur fut surpris mutilant un recueil. Cet homme ne fut nullement inquiété, bien que l'employé qui

(1) Les Archives Nationales, établissement pour lequel j'ai travaillé longuement, et dont je connais tous les recoins, sont dans un état de désordre qui rappelle celui de la Bibliothèque Nationale. Je reviendrai prochainement sur ce point, sur lequel je puis fournir des lumières particulières.

s'aperçut de cette mutilation, eut signalé le fait à haute voix devant les lecteurs de cette bibliothèque. Les soustractions considérables qui ont eu lieu depuis long-temps dans cette même bibliothèque, les substitutions mystérieuses d'éditions modernes et sans aucun prix à la place d'éditions anciennes et très rares(1) du même ouvrage (avec le cachet de la bibliothèque, le numéro d'ordre, etc. etc.) n'ont donné lieu non plus à aucune recherche sérieuse, bien qu'elles aient fait dire par certains conservateurs, dont les journaux n'ont pas laissé ignorer le nom, *que les voleurs étaient dans la bibliothèque.* Il en est de même à l'Institut pour les autographes et les manuscrits précieux qui en ont été enlevés, ainsi qu'aux archives des divers ministères, qui ont été littéralement mises au pillage sans que personne, ni les magistrats, ni l'administration, s'en soit ému.

Si je ne fais pas connaître ici certains noms, si je ne donne pas de plus amples développements, c'est que je me réserve de reprendre en détail, dans une prochaine occasion, tous ces points que je ne fais qu'effleurer ici. D'ailleurs, si les magistrats veulent en savoir davantage, *ils peuvent me faire appeler,* je leur donnerai toute satisfaction.

Au reste, les faits relatifs aux immenses dilapidations qui ont eu lieu dans les bibliothèques et dans les archives publiques de Paris et des départements, sont assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y arrêter davantage. Vous ne les ignorez sans doute pas plus que moi, Monsieur ; et ils sont connus de tous les amateurs, de tous les bibliographes, de tous les libraires qui ont porté sérieusement leur attention sur ce point. Naturellement quelques bibliothécaires s'efforcent de dissimuler les pertes dont ils devraient être rendus responsables si l'administration faisait son devoir, et il paraît que certains magistrats, peu au fait de ces questions, ont cru trop facilement à des dénégations intéressées. Mais si l'on veut savoir la vérité, on n'a qu'à s'adresser aux hommes impartiaux et bien informés ; on n'a qu'à faire une enquête et pénétrer dans les divers établissements, et l'on pourra constater les vides énormes qui s'y sont formés peu à peu, et qu'on voudrait en vain cacher

(1) Je pourrais, au besoin, signaler quelques-unes de ces incroyables substitutions. Quant aux volumes portant l'estampille de la Bibliothèque Mazarine, on en trouve partout. (Voyez Libri, *Lettre à M. de Falloux,* p. 45).

aux yeux du public. Toutes les mutilations, toutes les pertes que nous signalons ne sont qu'un bien faible aperçu de celles qu'on découvrirait si cette enquête avait lieu. Je mets en fait qu'il n'y a pas à la Bibliothèque Nationale un seul fonds qui n'ait de grandes lacunes, et qui n'ait été dépécé.

Sans m'arrêter davantage sur ce point, je vous demanderai donc la permission de vous fournir quelques renseignements sur les faits que j'ai pu apprendre en Angleterre, où j'ai établi ma résidence depuis deux ans. Ici, comme à Paris, mes travaux m'ont mis en relation avec les libraires les plus respectables et les plus instruits, ainsi qu'avec les amateurs et les bibliographes les plus distingués. Je passe ma vie dans les bibliothèques anglaises, et non seulement j'ai pu constater que tout le monde s'accordait à repousser comme ridicule et absurde l'accusation dirigée contre M. Libri, et à blâmer sévèrement les illégalités qui ont signalé la procédure dirigée contre lui; mais j'ai pu reconnaître *de visu* que chez les libraires, comme dans les collections publiques ou particulières, rien n'était plus fréquent que de rencontrer, ou de voir passer dans les ventes, des livres, des diplômes, des autographes, des manuscrits du plus grand prix, portant l'estampille, visible ou effacée, des diverses bibliothèques de France, ou sur lesquels, à défaut d'estampille, on découvre d'autres marques indiquant leur origine. Ce sujet a déjà été traité par M. Panizzi, conservateur du département des livres imprimés au British Museum, dans une lettre écrite pour la défense de M. Libri, qui a été rendue publique, et à laquelle le nom de l'auteur assurait une grande autorité et un grand succès. Cependant, comme M. Panizzi n'a traité ce point qu'incidemment, et que depuis mon attention s'est portée spécialement de ce côté, j'ai pu faire quelques découvertes qui ne vous sembleront peut-être pas, Monsieur, dénuées de tout intérêt. Je crois donc devoir vous exposer ici le résultat de mes recherches.

Avant tout, et pour répondre à une observation critique de M. Naudet,(1) directeur de la Bibliothèque Nationale, qui, dans sa malencontreuse lettre à M. Libri, a semblé douter qu'en trois semaines environ on ait pu faire, sans aucun secours étranger, et avec le travail seul de quatre employés du British Museum, un récolement complet des livres de

(1) *Lettre à M. Libri, par M. Naudet*, Paris, 1849, in-8vo. p. 5.

cette grande bibliothèque, (qui contient actuellement près de 450,000 volumes imprimés), j'affirmerai ici que tout ce qu'a dit à ce propos M. Libri dans sa *Lettre à M. de Falloux* (*p.* 73) est de la *dernière exactitude.* J'ai pu le constater moi-même, car il ne se passe presque pas de jour que je n'aille travailler pendant plusieurs heures au *British Museum :* j'ai vu faire le travail ; et ce récolement s'est effectué en partie sous mes yeux. M. Naudet a donc eu grand tort de se montrer incrédule sur ce point. Il faut pourtant reconnaître que son incrédulité à un motif très plausible. Le récolement ne s'est opéré avec une telle facilité au *British Museum* que parceque cette grande bibliothèque est dans un ordre parfait, et que les livres (inscrits bien entendu dans un catalogue qui est entre les mains et à la disposition des lecteurs) sont à leur place. C'est là un phénomène qui doit sembler incroyable à M. Naudet, lui qui dirige une bibliothèque où tout est dans un pêle mêle et dans un désordre effroyable ; où *quatre ou cinq cent mille volumes* ne sont pas inscrits au catalogue ; où il a été volé, de l'aveu même des conservateurs, plus de vingt mille volumes(1) ; et où un plus grand nombre d'ouvrages ont été dépareillés ou égarés. Aussi, parler de faire un récolement à la Bibliothèque Nationale, c'est parler d'une chose réputée impossible, car l'administration ne sait ni ce qu'elle a, ni ce qui lui manque, et tout se trouve dans un désordre affreux. Parler d'un récolement et l'effectuer rapidement au British Museum c'est parler d'une chose très simple, parceque tout y est dans l'ordre le plus parfait. Non-seulement les livres de cet établissement sont catalogués et à leur place, mais on ne tire jamais des rayons un volume sans laisser à la place de ce volume une marque qui, par des moyens très simples, fait connaître en un instant, à l'aide de registres qui sont tenus toujours au courant : 1°. Quel est le volume absent ; 2°. Quel est l'employé qui l'a pris ; 3°. Quel est le lecteur qui l'a eu, et quel jour il l'a eu. De cette manière, non-seulement on peut toujours suivre le volume, et le retrouver au besoin dans les salles de lecture, ou dans les réserves que les lecteurs du British Museum sont autorisés à former pour pouvoir reprendre, d'un jour à l'autre et sans inter-

(1) Voyez l'écrit intitulé : *De la Bibliothèque Royale,* par Paulin Paris, Membre de l'Institut, Conservateur-Adjoint à la Bibliothèque Royale, *Paris,* 1847, in-8vo. p. 14.

ruption, leurs travaux, mais on peut, à une époque quelconque et à l'aide de ces registres même, dans le cas où tel volume aurait subi quelque mutilation, découvrir l'auteur de ces mutilations. Cela n'est arrivé, que je sache, qu'une seule fois. Un lecteur, pour un motif que je ne saurais expliquer plus clairement, mais que l'on comprendra, ayant enlevé un jour un *feuillet blanc de garde* à un livre, fut découvert et reconnu au bout d'un assez long-temps à l'aide de ces registres. On n'enlève pas des feuillets blancs à la Bibliothèque Nationale; ce serait trop peu. Ce sont les plus belles et les plus importantes collections qui, dans cet établissement, ont été mutilées d'une manière scandaleuse; et elle aurait fort à faire d'après la méthode qu'elle suit, si elle voulait découvrir les auteurs de ces innombrables mutilations. Pour ôter toute incrédulité à M. Naudet, j'ajouterai, que par une disposition très ingénieuse on a trouvé moyen, au British Museum, de rendre possible un récolement très exact sans avoir recours au catalogue général; chaque tablette étant munie d'une espèce de catalogue particulier, suffisant pour un récolement. Mais ce sont là des choses dont on n'a pas même l'idée à la Bibliothèque Nationale de Paris(1), où l'on a tout sacrifié à ce public d'écoliers et de flâneurs qui envahit chaque jour la salle

(1) Au département des imprimés, il m'est souvent arrivé de demander plusieurs ouvrages à la fois, pour des besoins de compilation. Après que j'avais attendu fort long-temps les recherches qu'on en faisait, un employé venait souvent, sous un prétexte ou sous un autre, me dire que ces recherches avaient été infructueuses pour le tiers au moins des ouvrages que j'avais demandés. Les prétextes dont on se servait n'étaient pas très plausibles, " Ils sont en lecture," disait-on.—Je faisais le tour de la salle, et personne ne les avait.—" Ils sont chez le relieur," ajoutait-on alors.—J'allais chez le relieur de la Bibliothèque, et pas la moindre trace de ce que je demandais. La cause de tous ces mensonges faits à tout le monde, et chaque jour, est dans le désordre le plus affreux qui se puisse voir: voilà ce que je dois dire, crûment, sans crainte d'être démenti; car il n'y a pas un travailleur fréquentant la salle des imprimés qui n'ait éprouvé ces tribulations: sur six ouvrages demandés, deux ou trois sont, à ce qu'on dit, ou prêtés, ou à la reliure, ou en lecture, ou à la réserve.

En mettant le doigt sur la plaie, je n'ai pas la prétention de la guérir, mais je ne puis m'empêcher de gémir profondément d'une insouciance qui prive les travailleurs de documens qu'ils sont en droit d'espérer. L'établissement qui les possède ne peut pas les livrer aux lecteurs, en raison du désordre profond qui existe de tous côtés, et que les années ne font qu'accroître. Je ne puis m'em-

de lecture; et qui ne ressemble guère au public non moins nombreux, mais bien autrement choisi, bien autrement grave et studieux, que l'on peut voir travaillant chaque jour sans relâche dans les salles de lecture du British Museum.

Dans la lettre que j'ai citée, M. Panizzi a fait connaître quelques volumes très précieux que se trouvent depuis longtemps au British Muséum et qui sont sortis, on ne sait comment, de la Bibliothèque Nationale de Paris, sans qu'aucune marque authentique ni aucune double estampille puisse établir qu'ils ont été échangés ou vendus(1) régulièrement. Les volumes que M. Panizzi a cités particulièrement sont un Catulle de Scaliger, d'ancienne et belle reliure, et l'Ausone d'Alde de 1517, in 8vo. (à la reliure de Grolier), acheté à la vente Lamoignon en 1792, par M. Cracherode qui l'a légué avec sa belle collection au British Museum(2). Ces livres suffisaient bien à M. Panizzi pour montrer, par de tels exem-

pêcher non plus de comparer ce chaos de notre bibliothèque, avec l'admirable direction que Monsieur Panizzi, ce modèle des bibliothécaires, aidé par d'intelligens collaborateurs, a su introduire au British Museum, et je me dis, malgré moi, qu'il y a chez nous, ou une insouciance bien coupable, ou un intérêt caché, pour laisser les choses dans cet état déplorable.

(1) Dans sa lettre à M. Libri, (p. 26) M. Naudet a nié péremptoirement que la Bibliothèque Nationale ait jamais rien vendu. Nous savons déjà, par la *lettre de M. Cretaine à M. Naudet*, quel cas il faut faire des assertions de M. Naudet, et comme j'ai vu de mes propres yeux l'exemplaire du *Lancelot du Lac* aux armes de Mme. de Pompadour, dont il est question dans les *Cent et une lettres* de M. P. Lacroix (2e livraison, p. 68), et qui porte *double vendu*, je savais que M. Naudet n'avait pas dit la vérité sur ce point. Depuis nous avons appris par M. Jubinal, (voyez *Une Lettre de Montaigne*, p. 96—100), que la Bibliothèque Nationale n'avait que trop vendu les pièces dont elle a réclamé plus tard la restitution par voie judiciaire (il faut noter que c'est un conservateur de la Bibliothèque Nationale, M. Duchesne, qui a déclaré cela). Du reste, après avoir lu la brochure que je viens de citer (page xi), personne ne s'étonnera de ces *inexactitudes*, propagées à dessein pour cacher l'état réel de la Bibliothèque Nationale, et pour nuire à M. Libri. La Bibliothèque Nationale n'a-t-elle pas déclaré par la bouche d'un de ses conservateurs, M. Ravenel, qu'elle regardait tous ceux qui défendaient M. Libri, *comme ses ennemis déclarés*, et qu'elle emploierait (et elle a employé effectivement) le MENSONGE pour lui nuire !

(2) Cet exemplaire dont la provenance est établie par les marques intérieures du volume, est celui qui se trouve indiqué au No. 2543 du Catalogue Lamoignon, imprimé en 1791 à Paris, en 2 vol. in-8vo. Il n'est pas inutile de faire remarquer, pour montrer encore une fois combien il est difficile de remonter à la source des livres qu'un ama-

ples et par beaucoup d'autres analogues, toute l'absurdité des accusations dirigées contre M. Libri. Comme depuis l'année dernière l'attention de quelques employés du *British Museum* a été éveillée sur ce point, je puis vous signaler d'autres volumes non moins importants, provenant de la Bibliothèque Nationale de Paris ou d'autres bibliothèques publiques du continent, qui se trouvent depuis longtemps au British Museum, et que ces employés ont découverts à mesure que par hasard, et seulement pour le besoin du service, ils étaient amenés à prendre en main tel ou tel livre. Il est hors de doute que lorsqu'on aura examiné un plus grand nombre de ces livres, il se trouvera une quantité bien plus considérable de volumes à estampilles. Tous les jours il s'en découvre de nouveaux. Je ne citerai ici que les plus importants. J'avertirai une fois pour toutes, qu'aucun de ces livres ne porte de double estampille indiquant une vente régulière ou un échange.

Livres provenant de la Bibliotheque Nationale de Paris:

Meninski, Thesaurus, Viennæ, 5 volumes in folio, maroquin rouge, aux armes de France.

Ce bel ouvrage porte sur le titre des quatre premiers volumes, l'estampille grattée, mais encore parfaitement reconnaissable, de la Bibliothèque Nationale de Paris. Il se trouve dans la magnifique collection que M. Thomas

teur a pu acheter, que dans ce catalogue on n'indique même pas la condition ou la reliure de ce précieux exemplaire. Dans les éclaircissements qui précèdent le catalogue, on lit, (p. xv): 1°. Qu'il y avait dans cette bibliothèque 5000 volumes environ, reliés magnifiquement en maroquin du Levant, et dont ni la condition, ni la reliure ne sont nullement indiquées. 2°. Que les formats *grand papier* y dominent, mais que le plus souvent on a omis de les indiquer. 3°. Que plusieurs ouvrages sont imprimés sur vélin, et décorés de miniatures, sans que ces exemplaires si précieux soient mentionnés particulièrement au catalogue. Demandez ensuite à un amateur d'établir, d'après les catalogues de vente, la provenance d'un livre à estampille, qui pourrait se trouver dans sa bibliothèque! A l'aide de cet *Ausonius* de Grolier, portant l'estampille de la Bibliothèque Royale, et en suivant les erremens de MM. Naudet et Cie., auxquels certains magistrats ont accordé à tort leur confiance, il est évident que M. Cracherode aurait pu être condamné comme voleur, bien qu'il eut réellement acheté à la vente Lamoignon le volume que la Bibliothèque lui aurait réclamé!

Grenville, ancien ministre et Membre du Conseil Privé de la Reine d'Angleterre, a léguée au British Museum. Ce livre a été payé 50 guinées (plus de 1300 francs) par M. Grenville.

Artemidorus de somniorum interpretratione, Græcè. Venetiis, Aldus, 1518, in 8vo. (dans le même fonds Grenville).

Silius Italicus. Venetiis, Aldus, 1523, in 8vo.

Ce magnifique exemplaire, à la reliure de Grolier, a été légué au British Museum par M. Cracherode qui l'avait acheté en 1789. Le dos de ce livre a subi une modification. L'ancienne Bibliothèque Royale y a fait graver la couronne et le chiffre du Roi, comme cela se voit dans beaucoup de livres que cette bibliothèque possède depuis longtemps.

Bibliotheque publique de Florence :

Capitolo del Pallamaggio, di Angelo degli Oldradi Romano, Roma, 1552, in 8vo. (avec l'estampille intacte de la Bibliothèque de Florence. Fonds Grenville).

Petrarca, Rime, Padova, 1472, in folio. (Fonds Grenville).

Sur le titre de ce superbe exemplaire d'un livre dont la rareté est bien connue, on voit l'estampille effacée, mais encore reconnaissable, de la Bibliothèque Publique de Florence.

Sans mentionner particulièrement beaucoup d'autres ouvrages à estampille que j'ai vus dans le fonds Grenville, je me bornerai à citer un très bel exemplaire de l'*Amadigi* de Bernardo Tasso (Venezia, 1560, in 4to.), qui porte l'estampille de la Bibliothèque de Sedan.

Je ne finirais pas si je voulais vous donner une liste des livres, avec des estampilles grattées, ou cachées sous un morceau de papier qu'on a collé dessus, qui se trouvent dans la magnifique bibliothèque formée par George III, et donnée il y a vingt-cinq ans au *British Museum*. Plusieurs de ces livres, dont l'origine peut encore se découvrir à l'aide d'un examen attentif, proviennent des bibliothèques publiques de Troyes (plus anciennement de Clairvaux), de Lyon, etc., etc.

Maintenant qui pourrait pousser l'absurdité jusqu'à dire que le Roi d'Angleterre, que M. Grenville, que M. Cracherode, ont dérobé les livres portant l'estampille des bibliothèques publiques de la France et de l'Italie, qu'on rencontre dans les collections formées par eux ? Notez, s'il vous plaît, qu'on voit très bien les estampilles et les provenances

mais qu'on ne saurait produire aucun document constatant l'acquisition régulière de ces livres. Ces illustres collecteurs, se trouvent donc dans le cas où l'on a placé M. Libri quand on lui a reproché de posséder des livres à estampille et qu'on l'a mis en cause pour cela.

Mais c'est surtout dans la collection des manuscrits du *British Museum* que se rencontrent par masses des pièces autographes et des manuscrits provenant des bibliothèques du continent, et particulièrement de la Bibliothèque Nationale de Paris. Vous avez déjà cité, Monsieur, dans votre excellent écrit(1), les recueils d'anciens fragments, enlevés depuis un siècle et demi aux plus précieux manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris(2) : fragmens que le Comte de Harley acheta alors de bonne foi, et qui sont entrés depuis très longtemps au *British Museum* avec les treize magnifiques feuillets arrachés à la Bible de Charles le Chauve. Lord Harley (mort il y a un siècle) les aurait certainement rendus avec les trente-cinq feuillets des Epîtres de Saint Paul qu'il restitua généreusement et qu'on a perdus depuis, si l'administration de la Bibliothèque, moins indifférente à ces pertes regrettables, avait cherché à se rendre compte de ce qui lui manquait ; et si, au lieu de dissimuler ses pertes, elle avait fait un appel public aux collectionneurs et aux savants. Je désire vivement, qu'après avoir fait des découvertes si intéressantes en ce genre, vous ayez le temps, Monsieur, d'étudier attentivement ces précieux fragments, et que vous puissiez (si l'administration de la Bibliothèque Nationale ne continue pas à vous cacher les volumes dont vous avez besoin pour vos recherches et à vous faire des(3) *mensonges*) découvrir les manuscrits auxquels ils ont été enlevés. Ce serait une des plus intéressantes découvertes bibliographiques qu'on pût offrir au public érudit. Je ne saurais entamer ici le sujet si vaste des autographes, sortis de la Bibliothèque Nationale de Paris, et qui, comme je viens de le dire, se trouvent par masses depuis longtemps au British Museum, sans qu'on s'en doutât même

(1) *Une Lettre inédite de Montaigne*, p. 85—87.

(2) Pendant mon dernier voyage à Paris, j'ai pu constater par la comparaison de l'ancienne numération, et des diverses notes que portent ces fragmens, (j'en avais le *fac-simile* avec moi) avec la numération et les notes qu'on voit sur beaucoup de manuscrits de la Bibliothèque Nationale, que ces fragmens très précieux sont véritablement sortis de cette bibliothèque.

(3) Voyez *Une Lettre inédite de Montaigne*, p. xii—xiv.

à Paris. Je me bornerai à quelques indications très sommaires, réservant pour *d'autres occasions*, qui ne tarderont pas à se présenter, de plus amples détails. Qu'il me suffise de vous dire, que j'ai pu constater l'existence au British Museum, d'une cinquantaine de recueils d'autographes précieux provenant de la collection de Brienne, et qui sont sortis, depuis le siècle dernier, de la Bibliothèque Nationale; que j'ai pu constater également, que les soixante-dix volumes de pièces autographes et d'écrits divers, tous d'un très grand prix, recueillis à Paris par Lord Egerton, après 1815, et légués par lui en 1828 au British Museum, proviennent en très grande partie de la Bibliothèque Nationale de Paris. Plusieurs des recueils ou des pièces dont se forme la collection léguée par Lord Egerton au British Museum, *portent des indications écrites à la marge, par d'anciens conservateurs de la Bibliothèque Nationale.* Je connais l'écriture et je n'affirme que des choses dont je suis *parfaitement certain.* Indépendamment de cette marque évidente de leur origine, ces pièces fournissent, par leur ancienne numération ainsi que par diverses annotations écrites à différentes époques, le moyen de découvir les fonds dont elles sont sorties. La longue habitude que j'ai acquise des divers fonds de la Bibliothèque Nationale de Paris, m'a permis de reconnaître, au premier coup-d'œil, l'origine d'un grand nombre de ces pièces qui proviennent en partie du fonds Dupuy, du fonds Clairambault et d'autres *fonds* de la Bibliothèque Nationale(1).

(1) Dans sa *lettre à M. Libri*, p. 21, M. Naudet qui semble ne rien connaître de ce qui se fait au *British Museum*, s'élève avec violence contre les achats qu'il croit avoir été effectués par cet établissement, d'objets sortis de la Bibliothèque Nationale de Paris. Oubliant que cette bibliothèque a acheté, en toute connaissance de cause, le fameux *Cancionero de Baena*, volé à la Bibliothèque de l'Escurial; oubliant qu'il y a dans la même Bibliothèque Nationale une foule de livres et de manuscrits, qu'on ose à peine montrer parcequ'ils devraient honnêtement se trouver dans des bibliothèques étrangères, il appelle le *British Museum*, un *port de franchise pour les ravageurs des bibliothèques du continent*, et il ose, à ce propos, parler de *galères*. M. Naudet devrait savoir que le British Museum, dont l'administration est confiée à des hommes probes et intelligents, ne fait aucun achat sans le consentement de la Commission des *Trustees*, qui est composée des hommes les plus célèbres, et les plus haut placés de l'Angleterre. Il devrait savoir aussi que les livres, les manuscrits, et les autographes dont il a été question, et qui sortent de la Bibliothèque Nationale de Paris, n'ont pas été achetés par le British Museum, mais sont entrés

Il y a dans ces divers recueils formés à une époque ancienne, et légués au British Museum, longtemps avant la naissance de M. Libri, ou du moins longtemps avant qu'il ne vînt en France, plusieurs milliers de pièces autographes du plus grand prix. Comme on ne peut accuser ce savant professeur de les avoir dérobées ; dans la vue de lui nuire, et pour le présenter au public comme possédant seul des pièces provenant d'établissements publics, on ne veut pas avouer que les autographes de la Bibliothèque Nationale aient été mis en circulation et jetés par masses dans le commerce. On s'efforce donc de cacher ces énormes pertes déjà anciennes, qui font retomber un blâme si sévère, et une si lourde responsabilité, sur l'administration de la Bibliothèque Nationale. Mais l'attention de tous les savants de l'Europe est éveillée ; après un examen sévère ils ont tous tendu une main loyale et amie au bibliographe injustement per-

dans cet établissement par suite de legs splendides, faits à diverses reprises, par le Roi d'Angleterre, par Lord Harley, par Mr. Cracherode, par Mr. Grenville, par Lord Egerton, etc. ; legs que le British Museum n'avait pas le droit de refuser. M. Naudet devrait se rappeler que lorsque la Bibliothèque Nationale a pris soin de faire connaître ses pertes, les collecteurs distingués qu'il ne craint pas d'accuser n'ont pas hésité à rendre généreusement ce qu'ils avaient acquis de bonne foi C'est là ce qu'a fait Lord Harley, en renvoyant à l'ancienne Bibliothèque Royale de Paris, les trente-cinq feuillets des Epîtres de St. Paul, qu'Aymon avait dérobés il y a plus d'un siècle, avec une masse d'autres fragments, et que la Bibliothèque Royale a laissé perdre une seconde fois, après cette généreuse restitution. Mais ces bibliophiles éminents ne pouvaient pas avoir l'idée de rendre à la Bibliothèque Royale, ce qu'elle ne réclamait pas, quand elle s'efforçait même de cacher les pertes qu'elle avait éprouvées. Du reste, M. Naudet a dû trouver auprès de lui des protestations énergiques contre ses assertions calomnieuses. Si le British Museum était, comme le dit M. Naudet, *un port de franchise ouvert aux ravageurs du continent, un marché ouvert aux pirates de la librairie*, les conservateurs de la Bibliothèque Nationale se garderaient bien *d'offrir en vente* à cet *infâme établissement*, des livres ou d'autres objets précieux. Or M. Naudet ne doit pas ignorer que, pour ne parler que d'une chose que beaucoup de personnes connaissent, M. Lenormand, conservateur au Cabinet des Antiques de la Bibliothèque Nationale, a vendu successivement au British Museum un exemplaire du magnifique ouvrage de M. de Bastard, et deux vases grecs d'une grande beauté. Les deux vases ont été achetés, en 1848, par le British Museum, depuis que je suis à Londres. J'ai trop bonne opinion de M. Lenormand pour admettre qu'il eût pu entrer en relation d'affaires, avec un établissement qui n'aurait pas eu son estime. Il va sans dire, que les personnes qui brocantent le plus, blâment le plus M. Libri d'avoir mis en vente sa bibliothèque.

sécuté. Non-seulement on ne parviendra pas à étouffer la voix de la vérité, mais chaque jour de nouveaux faits surgiront de tous les points pour accabler les ennemis de M. Libri, auxquels on demandera un compte rigoureux de la persécution qu'il a endurée; persécution qui, dans l'intérêt de la justice comme dans celui de l'accusé, doit avoir un terme.

Avant de quitter le département des manuscrits du British Museum, permettez-moi d'ajouter un seul mot. Vous avez constaté, avec une sagacité merveilleuse, que la lettre autographe de Montaigne, publiée en *fac-simile*, vers 1823, dans la *Galerie Française*, était sortie du volume 712 de la collection Dupuy. Malgré le pâté d'encre à l'aide duquel le voleur avait voulu cacher son larcin (pâté qui aurait dû, ce me semble éveiller depuis long-temps l'attention de l'administration de la Bibliothèque Nationale, laquelle doit veiller avec un soin tout particulier à la conservation des catalogues) cette origine a été mise hors de doute par vous.

Cependant il ne vous sera pas désagréable d'apprendre, Monsieur, que la *démonstration mathématique* de ce que vous avez découvert se trouve au *British Museum*. C'est un des hommes les plus instruits et les plus obligeants du personnel supérieur de cet établissement, le savant géographe M. Holmes, qui, après la lecture de votre brochure, a découvert cette démonstration, et qui a bien voulu me la communiquer. Il existe au département des manuscrits du British Museum une ancienne copie des deux catalogues du fonds Dupuy. Cette copie, qui porte les armes de Lepelletier, et dont la reliure et l'écriture remontent à une centaine d'années, est certainement conforme à l'original qui se trouve à la Bibliothèque Nationale de Paris. Dans le catalogue par ordre de volumes il n'y a pas, bien entendu la *tache d'encre*, mais on voit très lisiblement le nom de *Monta'gne* à la place où se trouve le fameux pâté dans le *fac-simile* que vous avez publié! J'espère que cette preuve lumineuse de la réalité de votre découverte vous fera plaisir. D'ailleurs, nous savons par l'ouvrage si connu du Père Lelong, et par d'autres ouvrages, qu'il existait plusieurs copies du catalogue Dupuy. Toutes ces copies n'ont pas pu être détruites, et je suis convaincu que si vous en retrouviez d'autres à Paris, vous verriez toujours au volume 712 l'indication d'une lettre de Montaigne. Quelle excellente leçon donnée à cette administration de la Biblio-

thèque Nationale qui, après un long examen, a répondu à M. Feuillet de Conches, lequel était disposé à la rendre, que cette lettre de Montaigne, qui lui a été dérobée depuis moins de vingt-sept ans, et dont l'indication se trouve dans plusieurs catalogues, ne lui avait jamais appartenu ! On ne pourra trop le répéter : certains conservateurs de la Bibliothèque Nationale, et particulièrement M. Naudet, ne savent ni ce qu'ils ont, ni ce qui leur a été enlevé ; ils sont dans la même position que leurs devanciers qui vendaient au poids des parchemins où l'on trouvait des autographes d'un grand prix et d'une grande rareté : témoin celui de Molière, qui a donné lieu à un procès dont on n'a pas perdu le souvenir(1). Cela ne les empêche pas de calomnier des hommes probes qui ont voulu leur faire présent de toutes leurs collections—présent qu'ils n'ont su ni accepter, ni même apprécier.

Remarquez bien, Monsieur, que je suis en mesure de vous donner la preuve de chaque parole, de chaque fait que j'avance. Cette preuve ne se fera pas attendre ; je veux vous émerveiller grandement, *car je sais bien des choses,* j'en sais d'autant plus que j'ai toujours paru plus indifférent à ce qui s'est passé autour de moi. Si tous ces renseignements peuvent jeter un véritable jour sur l'affaire de M. Libri, et couvrir de confusion ses calomniateurs, je serai heureux d'avoir trouvé dans mes souvenirs des faits dont l'exactitude irréfragable laissera des traces durables. Et puis, n'est-il pas temps que la nation tout entière sache enfin le honteux gaspillage, les déplorables abus auxquels les bibliothèques ont été livrées ; et l'indifférence inouïe avec laquelle les conservateurs contemplent cette dévastation ! Je ferai voir que depuis un siècle et plus, la Bibliothèque Nationale a été dirigée par une administration que l'on peut, la preuve en main, accuser toujours d'ignorance et d'incurie ; incurie dans la gestion administrative, incurie dans la conservation ; ignorance et paresse dans la classification. Il faut avoir vu, comme moi, les monceaux de livres, de chartes, de manuscrits entassés pêle-mêle dans des endroits humides, dans des pièces séparées de la Bibliothèque pour rendre compte au pays de la coupable insouciance de certains conservateurs. Qui donc,

(1) Voyez *une Lettre inédite de Montaigne,* p. 98—100.

parmi eux pensait à prendre connaissance de ces richesses profanées par la poussière ? Aucun, sans doute, et si quelqu'un les a devinées, ce n'est certes pas le public qui en a profité. Comme l'a imprimé un honnête et savant conservateur de la Bibliothèque Nationale, M. Paulin Paris, dont on ne saurait jamais assez reproduire l'assertion motivée, ce sont les quais, les libraires, les bouquinistes, qui en ont été encombrés. C'est ainsi que le fameux fonds de réserve formé avec les bibliothèques des émigrés saisies, à la première révolution a été dévasté et pillé. Voyez ce que dit encore à ce sujet M. Paulin Paris. Il parle de la disparition de vingt mille volumes. Voyez encore le rapport du savant M. Letronne au Ministre de l'Instruction Publique sur la perte de plus de dix mille autres volumes.

Après tous ces faits que j'établirai clairement, on comprendra comme je l'ai dit plus haut, pourquoi on rencontre de tous côtés, sur toutes les places, dans tous les coins, des livres portant l'estampille de la Bibliothèque Nationale. Le public se demandera j'espère, comment M. Libri, avant son arrivée en France, à pu piller nos bibliothèques, et enrichir de leurs dépouilles les nations étrangères ; il voudra savoir aussi comment l'Angleterre a acquis depuis un siècle, des fragmens nombreux de nos manuscrits les plus précieux, et les plus anciens. A quelle source elle a puisé l'immense quantité d'autres recueils, qu'elle possède depuis fort longtemps déjà, formés de nos autographes les plus rares ! Et quels sont les fonctionnaires qui ont pu fermer les yeux sur un trafic aussi honteux ! Certes la question sera facile à résoudre, et le public ne jouera pas le rôle du loup envers M. Libri, quand ce dernier lui dira avec le bon Lafontaine :

" Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né !"

Quelques personnes ont essayé de me prouver que toutes ces révélations feraient un grand scandale ; mais que voulez-vous, Monsieur, ce n'est pas moi qui l'ai suscité. Ce scandale a pris naissance le jour, où les ennemis de M. Libri ont fait paraître dans le journal officiel, le fameux Rapport de M. Boucly ; ce scandale, que j'accepte à regret, a été continué par M. Naudet, le jour où dans sa *lettre* à M. Libri, il a affirmé *sur sa foi et sur sa conscience* des faits

dont il a dû bientôt reconnaître publiquement la fausseté(1). Je ne fais donc que suivre l'exemple qui m'a été donné, avec cette différence pourtant, que je frappe avec la vérité, et que les ennemis de M. Libri ont eu recours aux mensonges les plus évidens pour le perdre bassement dans l'opinion publique ; et remarquez qu'en France, on ne demande pas de preuves à la calomnie : on l'accueille avec une facilité et une légèreté déplorables.

Ils ont semé cette calomnie avec tant de maladresse et de haine aveugle que si le pays n'était pas aussi fertile en ce genre, certes tout cet échafaudage bâti de mensonges aurait déjà croulé sous la vindicte publique. Il ne leur suffisait pas d'accuser M. Libri de vol de livres dans nos bibliothèques, ils ont voulu en faire un homme vénal, et se livrant à ces spoliations dans un but sordide. Hélas cela est dur à dire, mais quelques-uns des ennemis les plus acharnés du savant professeur avaient éprouvé les effets de sa grande générosité ; d'autres s'étaient courbés devant lui (on le croyait puissant alors), pour obtenir des faveurs de tout genre. N'est-ce pas là le cas de dire avec le poète :

> " Tel qui long-temps lécha ses bottes,
> Lui mord aujourd'hui les talons !"

Moi qui n'ai cessé de chercher la vérité dans cette affaire, et qui, Dieu merci, n'ai basé mon jugement que sur un mûr examen, je serais curieux de savoir comment les calomniateurs du savant bibliographe ont eu l'insigne maladresse d'en faire un homme sordide, quand de tous côtés s'élevaient mille témoignages démontrant au contraire une générosité et un désintéressement, poussés quelquefois jusqu'à la prodigalité. M. Cretaine le dit dans sa lettre à M. Naudet : Il était le dispensateur des nombreux bienfaits de M. Libri et l'affection qu'il vouait à ce dernier, avait pris naissance *dans son humanité et sa noble bienfaisance.* M. Cretaine ajoute encore qu'il n'était pas le seul chargé ainsi de soulager les malheureux ; tous les gens qui connaissent M. Libri, connaissent aussi son grand cœur et l'instinctive délicatesse qu'il apporte dans toutes ses relations.

(1) Voyez la *Rectification* imprimée de M. Naudet à sa Lettre à M. Libri.

Qu'on s'attende donc à me voir dire au besoin, tout ce que je sais, sans considération, sans ménagement :

" Mon vers rude et grossier est honnête homme au fond."

Ce serait un bien triste spectacle de voir des experts fouler aux pieds les droits les plus sacrés d'un accusé, et la nation tout entière assister froidement à cet assassinat moral. Ce serait une flétrissure pour la France. Ma voix si faible qu'elle soit s'élevera de concert avec celles, qui, dans tous les pays, n'ont pas craint déjà de proclamer hautement l'innocence du savant professeur.

Aux experts je dirai : " Honte à vous dont la conscience servile s'est prêtée à l'acte le plus odieux qui se puisse voir. Honte à vous qui avez acheté vos premières faveurs en vous faisant les complices d'une haîne, qui n'était pas la vôtre ; qui avez brisé la vie d'un honnête homme en vous jouant ; qui l'avez brutalement frappé dans ses affections de famille, dans tout son avenir ! Je puis vous flétrir, moi qui vous ai suivi pas à pas dans cette odieuse machination, que vous nommez expertise. Aussi quelque chose que vous fassiez, vous ne vous laverez jamais."

Aux magistrats je dirai : " Arrêtez-vous quand il en est temps encore ! Suspendez du moins votre jugement—jetez un regard en arrière ! Quelques-uns d'entre vous ont été circonvenus dans un jour d'effervescence politique, par l'esprit de vengeance, par l'animosité la plus ardente, par les haines les plus implacables, par les plus mauvaises passions. Est-il digne de vous de chercher la vérité à de pareilles sources !"

Au gouvernement je dirai : " Dans l'état actuel des choses, et après qu'il a été constaté de la manière la plus formelle, que les bibliothèques publiques ont été mises si scandaleusement au pillage, vous ne pouvez pas vous refuser à faire une enquête dans ces bibliothèques, et à ordonner le récolement qu'on vous demande de tous côtés."

A mes concitoyens je dirai : " Est-ce ainsi que vous traitez les hommes qui viennent vous apporter le tribut de leur science et de leur génie ? Ecoutez ce que l'Angleterre vous crie par la voix d'un des savants qui l'honorent le plus(1)."

En tout cas si M. Libri peut connaître l'étendue de ses

(1) M. De Morgan, Secrétaire de la Société Royale Astronomique.

pertes, la nation française ne peut pas mesurer aussi bien l'étendue des siennes, si elle persiste dans ce refus de justice .... ce sont les classes littéraires et scientifiques qui seront le plus frappées dans leur honneur, et elles s'en apercevront dans leurs rapports avec les autres nations !

Prenons garde que cet anathème ne se répète de bouche en bouche dans toute l'Europe !

Fr. Lepelle de Bois-Gallais.

LONDRES:
Imprimé par Schulze et Cie., 13, Poland Street.

Z
798
P22L4
Lepelle de Bois-Galla
Frédéric
Encore une lettre
de Montaigne

PLEASE DO NOT REMOV
CARDS OR SLIPS FROM THIS
UNIVERSITY OF TORONTO LI